

LA PROBLEMATIQUE DE L'ANALYSE DE LA CATEGORIE GRAMMATICALE DE L'ADVERBE DANS L'ENSEIGNEMENT EN CÔTE D'IVOIRE

ADOPO Achi Aimé,

E.N.S. d'Abidjan.

Résumé :

L'adverbe, connu pour être une catégorie grammaticale hétérogène et complexe, est cependant au programme des notions de grammaire à étudier au collège (3^e) en Côte d'Ivoire. L'analyse des contenus enseignés laisse apparaître de nombreuses insuffisances scientifiques, qui confirment ainsi son caractère supposé de classe grammaticale insaisissable. En effet, son identification se confond bien souvent avec les classes grammaticales voisines des pronoms, des prépositions, des déterminants... Pour nous cependant, la notion d'adverbe peut être bien cernée et mieux enseignée, pourvu que l'on s'appuie sur une méthode d'analyse rationnelle, comme le distributionnalisme, l'approche traditionnelle n'étant point éclairante.

Mots clés : adverbe, catégorie grammaticale, distributionnalisme, méthode traditionnelle

Summary:

Adverb, known to be a heterogeneous and complex grammatical category, is however part of the program of the grammar notions to be studied in the fourth form of high school in Côte d'Ivoire. The analysis of the content taught reveals many scientific inadequacies, which so confirm its alleged elusive feature of grammatical category. In fact, its identification becomes very often confused with similar grammatical classes such as pronouns, prepositions, determiners ... For us, however, the notion of adverb can be well defined and better taught, provided it is based on a method of rational analysis, such as the distribution approach, the traditional approach not being enlightening.

Key words: adverb, grammatical category, distribution approach, traditional method

INTRODUCTION

La catégorie grammaticale de l'adverbe est inscrite au programme des notions grammaticales étudiées en grammaire dans le premier cycle de l'enseignement secondaire en Côte d'Ivoire. Son étude, qui s'appuie sur les méthodes d'analyse traditionnelles, offre matière à discussion, au regard de la rigueur scientifique qui doit être celle de toute analyse grammaticale. Ces observations dévoilent non seulement la fragilité des critères descriptifs de cette classe grammaticale, mais aussi la porosité de ses frontières avec la catégorie des pronoms, des prépositions et des déterminants. En effet, nous appuyant sur l'observation d'enseignement de cette notion en situation de classe, sur différentes fiches de cours et du guide officiel des enseignants, nous relevons des difficultés réelles sur le maniement de cette notion, qui, vu l'hétérogénéité de ses constituants, n'est objectivement pas facile à cerner. Ainsi sommes nous amené à nous demander si cette catégorie grammaticale ne peut pas connaître une analyse rationnelle, qui lui épargne d'être confondue à d'autres catégories grammaticales. Notre étude s'appuiera sur les méthodes d'analyse structurales, notamment le distributionnalisme, qui pose que tout élément grammatical capable de commuter avec un autre appartient à la même classe distributionnelle que celui-ci. Par cette méthode de la syntaxe distributionnelle (Mounin, 1968 : 126), nous analyserons les contenus scientifiques de l'étude de l'adverbe dans les classes de 3^e en Côte d'Ivoire. Le corpus à analyser est constitué d'énoncés issus de nos observations de cours, de fiches de cours d'enseignants et du guide officiel de l'enseignement de la grammaire au cycle secondaire en Côte d'Ivoire, intitulé *Nouveaux programmes de français*.

Ces différentes fiches de cours seront d'abord présentées dans leurs grandes articulations, pour y découvrir les contenus scientifiques de l'enseignement de la notion d'adverbe dans les classes de 3^e. Cette étape descriptive précédera l'analyse critique de ces contenus, pour mettre en relief les différentes insuffisances et incohérences scientifiques. Enfin, une méthode d'analyse rationnelle pour une étude efficiente de cette notion sera proposée.

I. L'ADVERBE ET SON ENSEIGNEMENT AU PREMIER CYCLE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE EN CÔTE D'IVOIRE

En Côte d'Ivoire, l'enseignement systématique de la grammaire se fait de la classe du Cours Élémentaire première année (CE1) à la classe de troisième du premier cycle secondaire. La notion d'adverbe n'est véritablement étudiée qu'au cycle secondaire. Au cycle primaire, la notion n'est qu'effleurée. En classe de 3^e, l'étude est faite en trois heures, soit trois séances d'une heure chacune.

Selon les *Nouveaux programmes 3^e*, le guide des programmes de français, l'objectif général de l'étude de l'adverbe est que « à la fin de la classe de troisième, l'élève doit être capable d'employer correctement l'adverbe et le groupe adverbial ». De façon spécifique, les élèves doivent pouvoir identifier les adverbes dans un énoncé, reconnaître ses fonctions et les employer en contexte.

L'atteinte de ces objectifs suppose que les contenus enseignés soient sans équivoque, étant donné que la classe de 3^e est la dernière où l'on fait de l'enseignement systématique de la grammaire, en sorte que les élèves qui n'auraient pas assimilé cette notion, n'ont plus de cadres formels spécifiques pour se l'approprier. Mais quand la notion d'adverbe est enseignée, comment l'est-elle ?

C'est pourquoi à cette étape de notre étude, nous mettrons en relief les diverses articulations des contenus de l'étude de cette catégorie grammaticale quand elle est étudiée au collège en Côte d'Ivoire. Pour ce faire, nous ferons l'inventaire de quelques fiches de cours, qui constituent le corpus de l'étude.

Celui-ci comporte quatre fiches de cours identifiés respectivement F1, F2, F3 et F4. F1 est la fiche du guide du professeur, document officiel de référence, qui oriente les enseignants du collège dans la préparation de leurs cours, notamment les leçons de grammaire. Cette fiche est tirée des *Nouveaux programmes de Français* de la classe de 3^e. F1 présente les différents aspects de l'étude de la catégorie de l'adverbe. En tant que guide, elle donne les orientations de l'étude sans s'étendre sur les détails des contenus. Ces orientations, aux pages 27 et 28 du guide, proposent d'étudier « l'adverbe », d'une part, et « le groupe adverbial », d'autre part. Concernant « l'adverbe », F1 en suggère deux aspects : la « morphologie » et les « fonctions ». Ce dernier point est détaillé avec des énoncés précis :

Peu me suffit : sujet ;

La salle est pêle-mêle : attribut ;

Les nouvelles d'hier étaient meilleures : complément du nom ;

Tu dois beaucoup d'argent : C.O.D. ;

Il se contente de peu : C.O.I. ;

Il viendra demain : complément circonstanciel.

Pour « Le groupe adverbial », le guide suggère d'étudier d'abord sa composition, avec des énoncés illustratifs :

Ce pilote conduit fort prudemment (adverbe suivi d'adverbe)

Ce pilote conduit conformément aux règlements (adverbe suivi de G.N.P.)

Enfin, il aborde la « Fonction dans le groupe adverbial ».

Les autres fiches, (F2, F3, F4), sont celles d'enseignants, qui les ont préparées pour les exécuter en situation de classe.

F2 offre d'abord une définition de l'adverbe :

« *L'adverbe est un mot invariable qui modifie le sens d'un adjectif, d'un verbe, d'un autre adverbe, d'une autre proposition. Il n'est pas obligatoire dans la phrase* ».

L'étude porte ensuite sur la « Formation d'un adverbe », puis sur la « Classification des adverbes selon leurs valeurs ». Ce point énumère les différentes classes d'adverbes avec des exemples : « *la négation (ne...plus, ne... jamais), la manière (lentement, doucement), la quantité (beaucoup, trop, assez, peu), le lieu (ici, là, derrière, ailleurs), le temps (hier, demain), l'interrogation (comment, pourquoi, quand), l'opinion (oui, non, si, peut-être)* ».

Enfin, les « Fonctions » sont ainsi présentées :

« *La salle est pêle-mêle : attribut ;*

Elles sortent timidement : CC ;

Flore mange beaucoup de pain : COD ;

Yolande se contente de peu de viande : COI ;

Peu m'arrange ; Beaucoup viennent d'Afrique : sujet ;

Les villes d'aujourd'hui sont belles : complément du nom »

F3 propose aussi une définition de l'adverbe :

« *L'adverbe ou le groupe adverbial est un mot ou une locution adverbiale qui peut modifier, compléter, préciser ou déterminer le sens d'un adjectif, d'un verbe, d'un autre adverbe, d'une autre proposition entière. Contrairement à l'adjectif, l'adverbe ne s'accorde pas avec le mot qu'il modifie. Il est invariable.* »

Le premier point de l'étude est la « Morphologie des adverbes ». Dans cette partie, les adverbes sont classés en deux grands groupes : les adverbes dits circonstanciels et les adverbes d'opinion. Les adverbes circonstanciels se déclinent en *adverbes de manière (bien, mal, lentement, prudemment), de lieu (ici, là, devant, derrière, dehors), de temps (demain, aujourd'hui, souvent), de quantité (peu, beaucoup, davantage)* ».

Quant aux adverbes d'opinion, selon F3, nous avons « *les adverbes d'affirmation (oui, en vérité, certainement, certes), de négation (non, ne...plus, ne...jamais), d'interrogation (où, pourquoi, comment), de doute (sans doute, peut-être, probablement)* »

Enfin, les « Fonctions de l'adverbe » sont ainsi inventoriées :

« *Peu me suffit : Sujet ;*

La salle est pêle-mêle : attribut ;

Tu dois beaucoup d'argent : COD ;

Il se contente de peu : COI ;

Les nouvelles d'hier étaient meilleures : Complément du nom ».

F4 est la fiche d'un professeur stagiaire que nous avons eu à encadrer. En voici le corpus qui a servi à conduire le cours :

« Aujourd'hui, nous sommes à Febra, un petit village situé au-dessus de la montagne.

Elle est assise près de lui.

A proximité du lycée se trouve un puits.

Où allez-vous ?

A côté de Hien mon frère étudie.

Les mots et groupes de mots soulignés ont été analysés comme étant des adverbes et locutions adverbiales.

Ces quelques fiches nous donnent une idée de ce qui est enseigné sur la notion de l'adverbe au collège en Côte d'Ivoire. Leur analyse permet de faire des observations dignes d'intérêt.

II. ANALYSE DES CONTENUS DE L'ETUDE DE LA CATEGORIE DE L'ADVERBE

L'étude de l'adverbe, au regard des différentes fiches, laisse apparaître des insuffisances scientifiques dans les contenus. Celles-ci portent sur la définition de la notion, sa taxinomie et, en général, son identification.

1. Définition de l'adverbe

Toutes les fiches définissent l'adverbe comme étant un mot qui ne peut subir de variation morphologique liée à l'élément auquel il se rapporte : « *L'adverbe est un mot invariable* » (F2) ; « *Contrairement à l'adjectif, l'adverbe ne s'accorde pas avec le mot qu'il modifie. Il est invariable* » (F3).

Cette assertion est juste mais, insuffisante. En effet, certains mots, dans leur fonctionnement adverbial, peuvent subir des modifications du fait des mots qu'ils complètent.

C'est le cas de *tout* :

(1) - *Ces hommes sont tout contents ;*

(2)- *Ces femmes sont toutes contentes ;*

(3)- *Ces femmes sont tout étonnées.*

Dans ces phrases, *tout* fonctionne comme un adverbe. Il peut, en effet, commuter avec les adverbes « *bien* » ou « *tout à fait* » :

(2)'- *Ces femmes sont bien contentes ; Ces femmes sont tout à fait contentes.*

Nous remarquons cependant qu'il porte la marque du féminin pluriel à cause de l'adjectif qualificatif féminin pluriel *contentes*. Dans (1), *tout* reste au masculin parce que l'adjectif qualificatif *contents* est au masculin.

En revanche, *tout* demeure invariable quand l'adjectif qualificatif féminin à l'initial n'est pas consonantique (3).

Ces variations, qui ont une incidence sur les accords grammaticaux doivent être soulignées dans la définition de l'adverbe.

C'est le cas, par ailleurs, de l'adjectif qualificatif *seul*. Dans son fonctionnement adverbial, il porte les marques du genre et du nombre du constituant auquel il est lié :

(4)- Les hommes uniquement sont admis dans la salle ;

(5)- Les hommes seuls sont admis dans la salle ;

(6)- Seules les femmes sont admises dans la salle.

L'adjectif qualificatif *seul*, dans (5) [*seuls*] et (6) [*seules*] est adverbe ; du moins, il a un fonctionnement adverbial. Il peut commuter avec l'adverbe *uniquement* (4) dont il porte le sens :

(4)Les hommes uniquement son admis dans la salle ;

(6) 'Uniquement les femmes sont admises dans la salle.

Ainsi, les adverbes *tout* et *seul* échappent au principe d'invariabilité absolu de l'adverbe. Cela doit donc être mentionné dans la définition de cette catégorie grammaticale. Ce qui n'est pas le cas dans les fiches que nous avons eu à analyser.

2. Taxinomie des adverbes

La classification des adverbes est l'un des points essentiels de son étude en situation de classe. Les fiches en font une taxinomie fondée sur le sens ; ce qui donne lieu à un inventaire aux contours nébuleux de ses sous catégories. La synthèse de la taxinomie des adverbes, selon les fiches, donne la classification suivante : adverbes de manière, de lieu, de temps, de quantité, d'opinion, de négation, d'interrogation, de doute. Une telle classification n'est pas éclairante (Riegel, 1994 : 376) et la multiplicité des sous-classes rend leur maniement difficile, surtout pour les apprenants. Selon notre corpus, il faut compter au moins sept sous classes d'adverbes ; ce que confirme Bescherelle : « *Du point de vue du sens, on peut classer les adverbes en sept catégories* » (*La grammaire pour tous*, p. 42). Pourtant, les sous-catégories pourraient être réduites si l'on procédait à leur classification selon un critère autre que sémantique.

En effet, l'approche syntaxique, plus rationnelle, permet d'obtenir des classes distributionnelles plus cohérentes, le seul critère étant le fonctionnement syntaxique de

l'adverbe. Se fondant sur ce critère, nous observons que des éléments de différentes sous catégories traditionnelles peuvent entrer dans la même classe distributionnelle. C'est l'exemple des adverbes de négation *ne pas* (je **n'ai pas mangé**) et de quantité *suffisamment* (j'**ai suffisamment mangé**).

Dans ces phrases, la locution adverbiale *ne...pas* et *suffisamment*, quoique de classes différentes selon l'approche traditionnelle (*ne... pas*, adverbe de négation et *suffisamment*, adverbe de quantité) ont en commun d'être dépendants du verbe *ai mangé*. Ce critère syntaxique les met dans la même classe distributionnelle. Cela s'observe aussi pour les adverbes de temps, de lieu et de manière traditionnels : **Demain** j'irai à la plage (temps) ; Il chantera **ici** (lieu) ; **Discrètement**, ils entrèrent dans la ville (manière).

Selon une approche syntaxique, les adverbes *demain*, *ici* et *discrètement* peuvent faire partie de la même classe distributionnelle. En effet, ils fonctionnent comme des circonstancielles jouissant d'une relative mobilité dans la phrase. Leur influence porte sur toute la proposition.

Ainsi, s'appuyant sur le critère du fonctionnement syntaxique, nous pourrions avoir la classe des **adverbes de constituants** qui regroupe les adverbes qui modifient le sens d'un autre constituant dont ils dépendent. De plus, cet adverbe modificateur n'a pas de capacité de mobilité dans la phrase. Ce sont les adverbes comme *mal*, *ne pas*, *exactement*...C'est, en général, l'ensemble des adverbes de négation, d'intensité et de quantité traditionnels.

Il y a, ensuite, les **adverbes circonstanciels** qui sont l'ensemble des adverbes qui ont une mobilité élargie dans la phrase. Ce sont en général, les adverbes de temps (*demain*, *aujourd'hui*...), de lieu (*ici*, *à côté*), de manière (*franchement*, *majestueusement*).

Nous avons, par ailleurs, les **adverbes introducteurs** de propositions qui sont ceux qui introduisent les phrases exclamatives (**Comme** tu es grand ; **que** c'est beau) et les adverbes qu'on regroupe sous l'étiquette de connecteurs logiques (*certes*, *pourtant*, *au contraire*...).

Enfin, il y a les **adverbes d'énonciation**, qui sont les adverbes mots phrase comme *oui*, *non*, *certainement*, etc. Ces derniers, en situation de communication, expriment l'acquiescement ou la dénégation du locuteur.

3. Identification des adverbes

L'analyse des énoncés qui servent d'éléments illustratifs dans les fiches laissent apparaître des analyses qui heurtent la justesse scientifique. Ces maladresses portent sur la confusion qui est faite sur certains constituants grammaticaux à plusieurs distributions dans leur fonctionnement grammatical. Ces derniers, présumés adverbes, ont cependant des

fonctionnements autres qu'adverbiaux. La méprise concerne les fonctionnements pronominaux, prépositifs et déterminatifs de ces mots, qui voguent d'une classe grammaticale à une autre.

3.1. Des fonctionnements pronominaux

Des constituants qui fonctionnent comme des pronoms sont analysés comme des adverbes. Ces énoncés l'attestent :

Peu me suffit (F1), (F3)

Il se contente de peu (F1), (F3)

Peu m'arrange (F2) ;

Beaucoup viennent d'Afrique (F2)

Où allez-vous ?(F4)

Dans ces phrases, *peu* (employé trois fois) et *beaucoup* ne sont pas adverbes, même s'ils le sont dans leur usage en général. L'on n'a pas pris soin de s'assurer qu'ils fonctionnent, dans leur emploi-ci, comme des adverbes. Dans ces phrases, ils sont plutôt substitués :

Peu me suffit / L'argent me suffit.

Beaucoup viennent d'Afrique / Les produits viennent d'Afrique

En effet, *peu* pourrait être le substitut du groupe nominal *L'argent* et *Beaucoup*, celui de *Les produits*. Or, le pronom a justement la propriété principale d'être substitut. Le pronom, *pro-nomen* est mis pour le nom : un pronom est ce qui est mis pour. Par ailleurs, *peu* et *beaucoup*, dans ces phrases, entrent dans la même classe distributionnelle que les pronoms ordinaires :

Peu me suffit / Il me suffit

Beaucoup viennent d'Afrique / Ils viennent d'Afrique

Suivant la même démarche, *où*, dans l'énoncé ***Où** allez-vous ?(F4)* devrait être analysé comme un pronom, et non comme un adverbe interrogatif comme le prescrivent les grammaires traditionnelles. Le *Nouveau Bescherelle* écrit : « *Les adverbes utilisés pour l'interrogation : où ? quand ? comment ? pourquoi ? combien ? sont dans certains cas, classés à part, mais on peut les considérer comme des adverbes de quantité, de lieu, de temps, de manière...* » (Op. cit, p. 43).

Notre analyse est que ces éléments fonctionnent comme tous les autres pronoms.

Considérons que l'on mette en situation l'énoncé précédent :

***Où** allez-vous ?*

*Je vais à **Paris**.*

Nous observons que *où* est le substitut de la réponse attendu de la question. Il a donc pour antécédent *A Paris*.

Par ailleurs, l'énoncé *où allez-vous ?* a la même structure que *Qui appelez-vous ?* Dans cette dernière, *qui* est analysé, sans hésitation, comme un pronom, étant substitut. *Où* qui entre dans la même classe distributionnelle que lui est donc aussi pronom.

3.2. Des fonctionnements prépositionnels

Les erreurs d'analyse sur l'emploi de certaines locutions qui peuvent être adverbes mais qui ont aussi un fonctionnement prépositionnel nous sont offertes dans notre corpus, en majorité, par F4 :

Aujourd'hui, nous sommes à Febra, un petit village situé au-dessus de la montagne ;

Elle est assise près de lui ;

A proximité du lycée se trouve un puits ;

A côté de Hien mon frère étudie.

Ce pilote conduit conformément aux règlements (F1)

Les locutions *au-dessus*, *à proximité*, *à côté* et *près* sont présentées comme des adverbes. Et les constituants qui les suivent sont analysés même comme étant les compléments de ces adverbes. C'est l'exemple de F1 : *Ce pilote conduit conformément aux règlements* (*Règlements* serait le complément de l'adverbe *conformément*). Pourtant, ces locutions entrent dans la classe distributionnelle des prépositions :

Un petit village situé au-dessus de la montagne

→ *Un petit village situé sur la montagne*

Elle est assise près de lui ;

→ *Elle est assise avec lui ;*

A proximité du lycée se trouve un puits

→ *Au lycée se trouve un puits ;*

A côté de Hien, mon frère étudie

→ *Avec Hien, mon frère étudie.*

Ce pilote conduit conformément aux règlements

→ *Ce pilote conduit selon les règlements*

Nous notons que ces locutions forment avec la préposition « *de* » une entité qui commute avec les prépositions reconnues comme telles. Ces locutions sont employées dans les énoncés précédents comme des locutions prépositives. Elles comportent certes des adverbes mais, ces derniers, dès lors qu'ils sont des éléments parmi d'autres pour former une locution, cessent de

fonctionner comme des adverbes. Les analyser isolément est peu opérationnel et relève d'une maladresse scientifique :

*Ce pilote conduit **conformément aux** règlements*

→ *Ce pilote conduit **selon** les règlements*

3.3. Des fonctionnements déterminatifs

Ce type d'emploi s'observe dans les énoncés suivants :

Tu dois beaucoup d'argent (F1), (F3) ;

Flore mange beaucoup de pain (F2) ;

Yolande se contente de peu de viande (F2).

Beaucoup et *peu*, dans ces énoncés, sont analysés comme des adverbes. Ils modifieraient les groupes nominaux *d'argent*, *de pain* et *de viande*. Dans ce cas, ils pourraient alors s'effacer sans grand dommage syntaxique, puisque les adverbes ont la propriété d'être non essentiels aux éléments qu'ils complètent. L'opération d'effacement donne les énoncés suivants :

Tu dois d'argent

Flore mange de pain

Yolande se contente de de viande

L'effacement des mots supposés adverbes laisse quelques dommages syntaxiques. Les structures nécessitent des réajustements syntaxiques. On peut alors conclure que *peu* et *beaucoup*, dans ces énoncés, ne sont pas adverbes. Suivis de la préposition « de », ils peuvent en revanche entrer dans la classe distributionnelle des déterminants :

Tu dois de l'argent (F1), (F3) ;

Flore mange du pain (F2) ;

Yolande se contente de la viande (F2).

Etant donné que le groupe syntaxique *beaucoup de* est commutable avec le déterminant (article partitif) *de l'* et *du*, il est alors déterminant. C'est aussi le cas de *peu de*. Riegel (1994 : 153) les identifie comme des déterminants complexes. Ce sont, outre *beaucoup* et *peu*, *trop*, *assez*, *moins*, *plus* suivi de la préposition *de*.

III. POUR UNE ANALYSE METHODIQUE DE LA CATEGORIE GRAMMATICALE DE L'ADVERBE

L'adverbe est affublé du défaut d'être une classe de fourre-tout, qui n'a pas de fonctionnement cohérent. Cette affirmation fataliste pourrait se trouver atténuée si l'on l'analysait suivant une méthode plus cohérente et se fondant sur des principes précis.

1. Méthodes et principes d'analyse

L'analyse de la catégorie de l'adverbe dans les classes de collège s'appuie sur les méthodes traditionnelles. Celles-ci voguent de considérations syntaxiques aux aspects sémantiques, où d'ailleurs l'angle sémantique est privilégié. Vu la complexité de cette catégorie grammaticale, il nous semble bon qu'un angle d'analyse plus rationnel soit privilégié. Pour nous, c'est l'angle du fonctionnement syntaxique. Il exclut au mieux les questions de sens qui donnent lieu à des interprétations quelquefois divergentes et qui ne garantissent pas la cohérence et la clarté que requiert une catégorie si complexe comme l'adverbe.

L'approche distributionnaliste donc doit sous tendre les analyses. Celle-ci consiste à ranger dans la même classe de constituants tous les éléments grammaticaux qui ont un fonctionnement syntaxique identique. Par cette méthode, l'identification des adverbes en contexte sera plus aisée et les confusions dues à l'appartenance de certains éléments grammaticaux à plusieurs classes grammaticales peuvent être évitées.

Par ailleurs, quelques principes d'analyse sont à observer.

Premièrement, il doit être clairement établi que la qualité d'adverbe procède d'un fonctionnement syntaxique particulier d'un élément grammatical. De ce fait, un élément grammatical peut être adverbe dans un énoncé et revêtir une autre identité dans un autre. C'est l'exemple dans ces énoncés :

(7)- *Il voit **grand***

(8)- *Il est **grand***

Grand, dans (7), est adverbe mais, adjectif qualificatif, dans (8).

L'on ne devrait donc pas présumer que tel ou tel mot ou expression est d'emblée adverbe. Son fonctionnement dans la phrase doit être privilégié. Au regard de ce principe, des mots comme *peu*, *beaucoup*, *combien*, *devant*, *à côté*, etc. ne doivent pas être d'emblée identifiés comme adverbes.

Deuxièmement, à cause des méprises d'analyse due à la proximité de la classe des adverbes avec d'autres classes grammaticales, il faudra proposer une description de son fonctionnement par opposition au fonctionnement de ces catégories. Ainsi, comme l'adverbe n'est pas un pronom, il ne devra donc pas fonctionner comme un substitut ; il n'est par ailleurs pas déterminant de nom ni préposition, c'est-à-dire n'entre pas dans la construction d'un groupe syntaxique.

Fort de tout cela, l'adverbe peut être étudié avec un contenu approprié par sa définition, sa taxinomie et son identification rigoureuse.

2. Proposition de contenus

Ces propositions visent à corriger certaines insuffisances relevées dans les fiches de cours que nous avons eu à analyser.

2.1. Définition de l'adverbe

La définition de l'adverbe, en réalité, consiste à mettre en relief son principe de fonctionnement. Trois éléments essentiels sont à prendre en compte : son invariabilité, sa mobilité et son statut de complément.

Sur son attribut d'invariabilité, il est impérieux de souligner les cas d'exception que représentent *tout* et *seul*. Ne pas mentionner cela est une insuffisance scientifique et expose les apprenants à des erreurs d'analyse. Dans l'énoncé (2), *Ces femmes sont toutes contentes, toutes* ne devrait pas être analysé comme adverbe, puisqu'il porte la marque du genre de l'adjectif qualificatif, l'adverbe étant invariable. Pourtant, il en est un ici. C'est pourquoi les cas de *tout* et *seul* doivent être mentionnés ; et la règle selon laquelle « l'adverbe est un mot invariable » doit être nuancée. Il est plus prudent et juste, du point de vue scientifique, de dire qu' « **en général** l'adverbe est invariable » ; la mention « en général » protège des fonctionnements adverbiaux dissidents.

2.2. Taxinomie de l'adverbe

Sur la sous-catégorisation des adverbes, le critère de classement selon l'angle sémantique manque de rigueur. Le critère de la spécificité du fonctionnement syntaxique est plus rigoureux et permet d'obtenir un nombre de classe relativement réduit ; ce qui est plus efficace pour les apprenants.

Ainsi, suivant leur fonctionnement, nous pourrions avoir les catégories d'adverbes suivantes : les adverbes circonstanciels (*hier, demain, aujourd'hui, souvent...*) ; les adverbes modificateurs de constituants (*très, bien, peu...*) ; les adverbes d'énonciation (*oui, non, peut-être...*) ; les adverbes introducteurs (*que, pourtant, alors...*).

La sous-catégorisation des adverbes sera différente de leurs valeurs d'emploi, qui prennent en compte la dimension sémantique et interprétative (Riegel, 1994 : 377).

2.3. Identification de l'adverbe

La clarification sur certains mots analysés comme adverbes doit être faite. Il s'agit des mots interrogatifs *quand, comment, combien, où*, considérés comme des adverbes de temps, de manière, de quantité, de lieu.

L'analyse qui aboutit à cette conclusion s'appuie sur des considérations sémantiques. Or, ces mots ont, du point de vue syntaxique, un fonctionnement identique. En tant que substituts comme tous les pronoms interrogatifs, ils doivent être considérés comme des pronoms. C'est pourquoi, dans l'analyse des adverbes, ils doivent être exclus et rangés dans la sous-catégorie des pronoms interrogatifs.

CONCLUSION

L'analyse des contenus de l'étude de la catégorie de l'adverbe dans les classes de collègue en Côte d'Ivoire donnent lieu à des observations diverses. Celles-ci portent sur la définition de cette catégorie grammaticale, sur ses différentes sous-catégorisation et, d'une façon générale, sur son identification en contexte. Les insuffisances relevées procèdent de l'angle d'analyse qui ne garantit pas la clarté et la cohérence. En effet, s'appuyant sur des considérations exclusivement sémantiques, l'étude de l'adverbe au collègue ne peut qu'étaler incohérence et subjectivité. Or, une approche plus rationnelle, fondée uniquement sur une description du fonctionnement syntaxique de l'adverbe, met à l'abri de toute confusion de cette catégorie avec les classes grammaticales comme les pronoms, les prépositions, les déterminants. Par ailleurs, la sous-catégorisation de l'adverbe, devenue relativement réduite, selon l'angle de son fonctionnement syntaxique, est plus aisément maniable. Enfin, la clarification du statut pour le moins ambigu de certains mots (*comment, combien, quand, où*) permet de l'analyser plus aisément.

En définitive, la catégorie de l'adverbe peut s'analyser de façon rationnelle. Il n'est pas une catégorie grammaticale dont le maniement est aléatoire, pourvu que l'on s'appuie sur des méthodes structurales (le distributionnalisme, en l'occurrence), les méthodes traditionnelles ayant montré leur limite, du moins, concernant l'étude de l'adverbe.

BIBLIOGRAPHIE

Arrive M. / Gadet F. / Galliche M., *La grammaire d'aujourd'hui : guide alphabétique de linguistique générale*, Flammarion, Paris, 1986.

Baylon Ch. / Fabre P., *Grammaire systématique de la langue française*, Nathan, Paris, 1991.

Baylon Ch. / Fabre p., *Initiation a la linguistique*, Nathan, Paris, 1990.

Cervoni, J., « La partie du discours nommée adverbe », *Langue Française* n° 88, Larousse, Paris, 1990, *Classification des adverbes*, pp. 5-11.

Draoulec A. / Borillo A., « Quand Ici, c'est Maintenant », *Langue française* n°179, Armand Colin Paris, 2013.

Dubois J. / Lagane R. *La nouvelle grammaire du français*, Larousse, Paris, 1989.

Grevisse M., *Le bon usage*, Duculot, Paris, 1986.

Hinard A. / Idray L., *A la découverte de notre langue 4e/3e*, Magnard, Paris, 1980.

Jakobson. R., *Essai de linguistique générale*, Les Editions de minuit, Paris, 1986.

Martinet A., *Eléments de linguistique générale*, Armand colin, Paris, 1996 (4^eédition).

Mauffray A. et Isdey C., *Grammaire française 6^e -3^e*, Hatier, Paris, 1991.

Mitterand H. / Grunenwald J. / Egea F., *Nouvel itinéraire grammatical 3^e*, Nathan, Paris, 1980.

Riegel M. / Pellat J.C. / Rioul R., *Grammaire méthodique du français*, Puf, Paris, 1994.

Wagner R. L. / Pinchon J., *Grammaire du français classique et moderne*, éd. revue et corrigée, Hachette, Paris, 1988.

Weinrich H., *Grammaire textuelle du français*, Didier/ Hatier, Paris, 1989.

Le nouveau Bescherelle 3/ La grammaire pour tous, Hatier, Paris, 1984.

Nouveaux programmes de français 3^{ème}, Guide pédagogique de la direction de la pédagogie (Ministère de l'Éducation nationale).